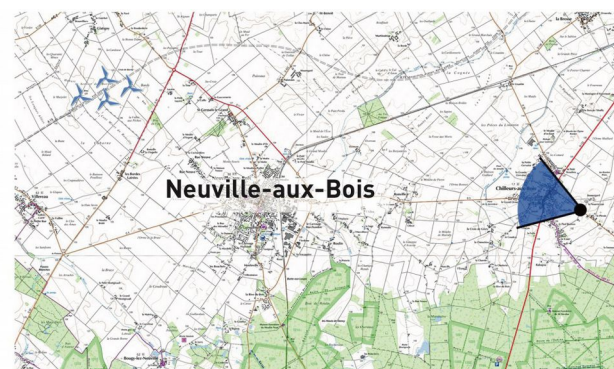
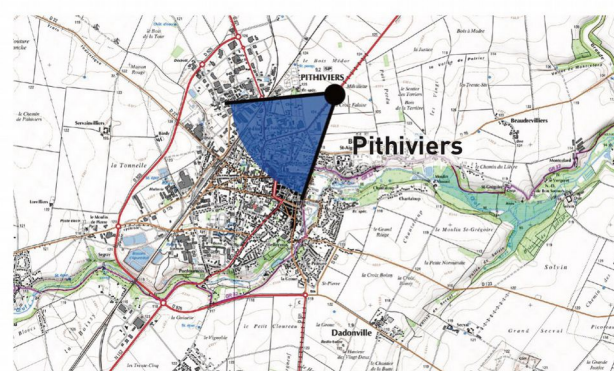


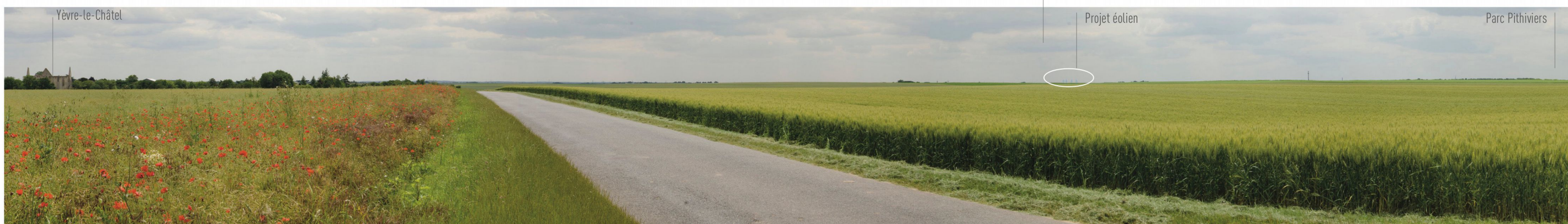
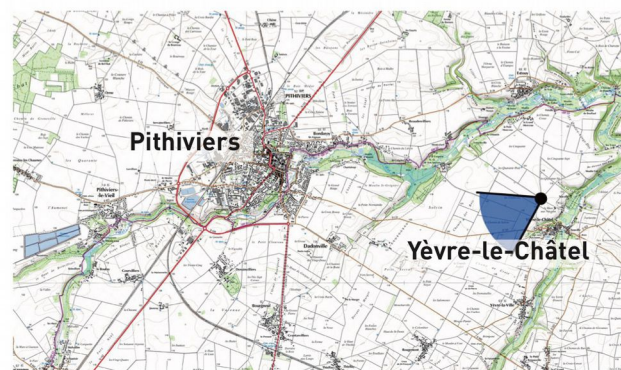
Volet « Patrimoine et paysage »



Point de vue n°20N: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 9,7 km. Cette petite route départementale relie le site du château à la ville de Chilleurs-aux-Bois. Un environnement très boisé limite la vue en direction du projet. Absence de surplomb de motif paysager et d'effet d'écrasement visuel de la silhouette de la ville et de son église protégée. Depuis la prise de vue la végétation a été coupée à l'entrée de ville.



Point de vue n°40N: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 21,0 km. Les obstacles visuels proches et la distance d'éloignement empêchent une co-visibilité entre la flèche de l'église Saint-Salomon et Saint-Grégoire (MH) à Pithiviers et le projet éolien.



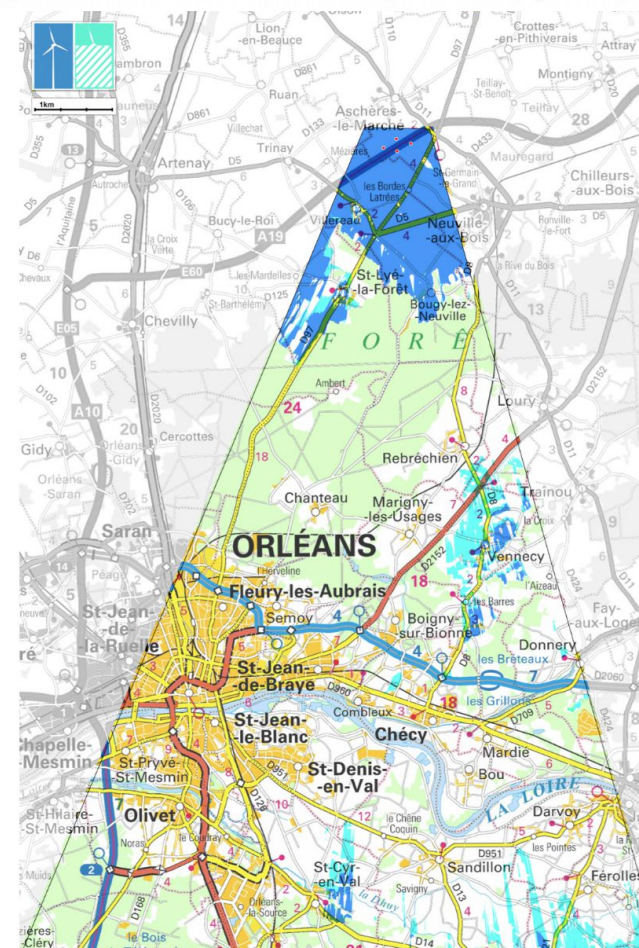
Point de vue n°41N: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 24,7 km. Ce point de vue permet de voir le site d'Yèvre-le-Châtel implanté sur le coteau de la vallée, où la forteresse émerge de la frondaison des arbres. La distance d'éloignement rend le projet éolien quasi invisible sur le plateau beauceron, comme les éoliennes près de Pithiviers à plus de 14km.

6.8.3. EFFETS VISUELS SUR LE VAL DE LOIRE

Le Val de Loire se situe à plus de 20 km du projet. La forêt d'Orléans ainsi que l'agglomération d'Orléans constituent des obstacles visuels importants. La carte ZVI distingue deux visions : la perception possible de la totalité de la machine en bleu foncé et en bleu clair la perception partielle de la machine. Suivant la note méthodologique de la DREAL Centre, le calcul prend en compte pour la hauteur des éoliennes le mât +2/3 de la longueur des pales. La forme effilée des pales, en général depuis la moitié de leur longueur jusqu'à leur extrémité, et d'autre part la vitesse atteinte dans le tiers périphérique, atténuent fortement sa visibilité de ce dernier.

Absence de visibilité du projet depuis le Val de Loire. Le site UNESCO n'est pas impacté par le projet.

Enfin, la carte de ZVI présente une visualisation théorique qui ne prend pas en compte les obstacles visuels proches de l'observateur. La distance d'éloignement et les éléments du paysage proche ne permettront pas de voir le projet depuis le Sud de la Loire comme l'indique la carte. (La carte ZVI agrandie est jointe en annexe de l'étude intégrale, réalisée par DAO&Co).



6.9. EFFETS CUMULÉS

6.9.1. RISQUE DE SATURATION VISUELLE

L'omniprésence de l'éolien autour du lieu de vie, un développement anarchique des projets éoliens et une perte de lisibilité du paysage quotidien peuvent induire une perte des points de repère identitaires des habitants et ainsi qu'un sentiment d'invasion de l'espace privatif.

Selon la « Note régionale méthodologique pour la prise en compte des enjeux « Paysage – Patrimoine » dans l'instruction des projets éoliens » (mai 2015), la saturation visuelle des horizons sera analysée depuis les cœurs de village. Le risque de saturation visuelle sera déterminé à l'aide de deux indices :

- Indice de la saturation visuelle du grand paysage, évalué sur cartes,
- Indice de la saturation visuelle évalué depuis l'intérieur des villages.

En complément des analyses cartographiques, les sites de perception sensibles, identifiés dans l'état initial, seront analysés à l'aide de photomontages, et notamment depuis Aschères-le-Marché :

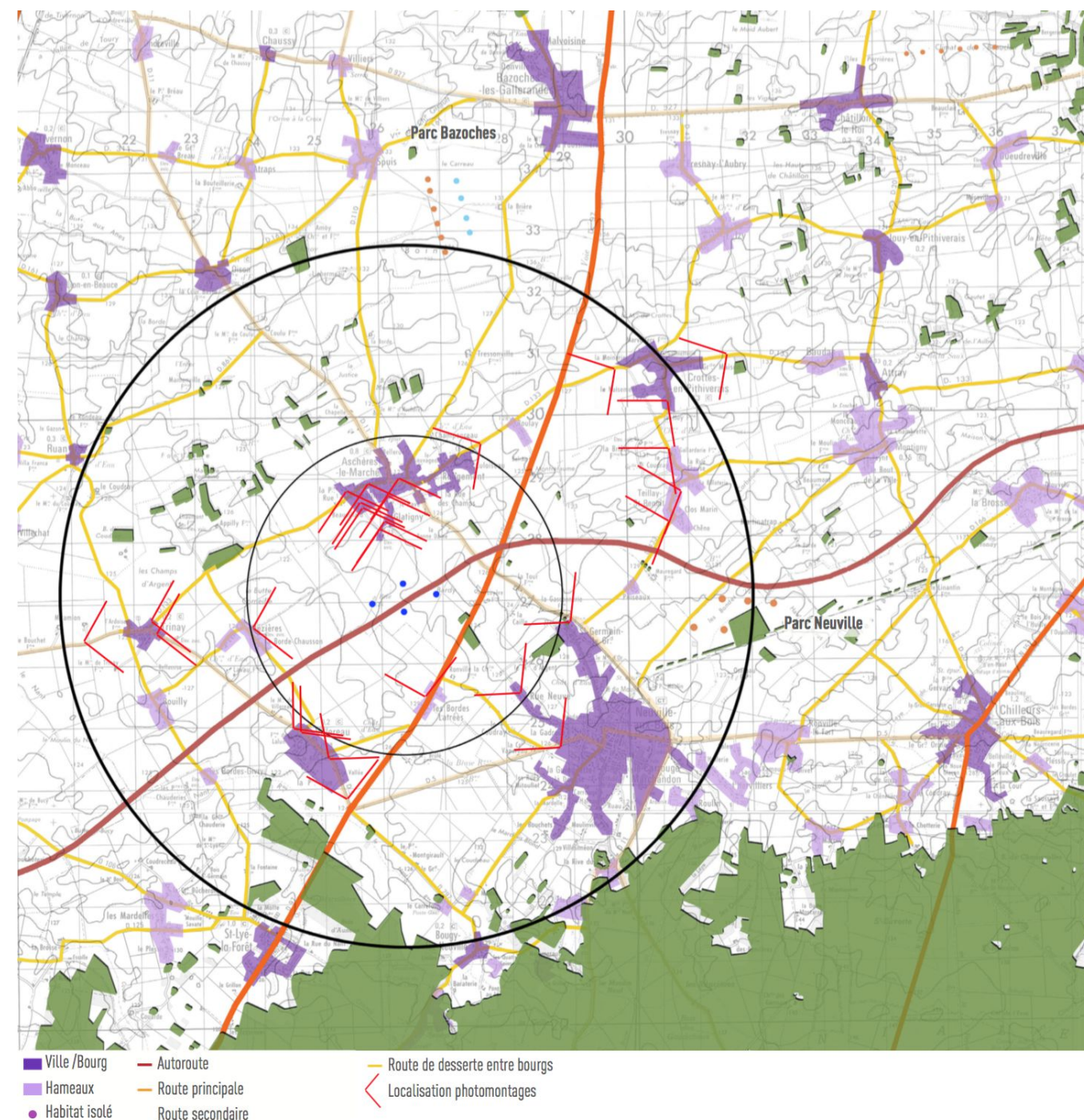
- depuis les places au cœur d'Aschères-le-Marché,
- depuis les entrées/sorties de bourgs,
- depuis les franges urbaines d'Aschères-le-Marché.

Deux sites éoliens sont présents dans un périmètre de 10 km autour du projet : le parc éolien de Bazoches-les-Gallerandes (6 machines implantées + 4 machines en instruction ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale) et le parc de Neuville-aux-Bois (5 machines). Tous les villages distants de 5km ont été sélectionnés, puisqu'à cette distance les éoliennes sont les plus prégnantes dans le paysage.

Au Sud de l'A19, la Forêt d'Orléans constitue un secteur naturel sans éoliennes qui évite ainsi l'effet de saturation visuelle et d'encerclement.

Distance entre la première éolienne et le cœur de bourg

km	Aschères-le-Marché	Crottes-en-Pithiverais	Teilly-St.Benoît	Trinay	Villereau
PE Aschères	1,7	5,1	4,2	3,7	2,6
PE Bazoches	3,7	3,7	5,2	7,9	8,2
PE Neuville	5,4	3,8	2,2	9	6,5



6.9.2. EVALUATION À L'AIDE DE PHOTOMONTAGES

6.9.2.1. EFFETS VISUELS SUR LES VILLAGES PROCHES : ASCHÈRES-LE-MARCHÉ

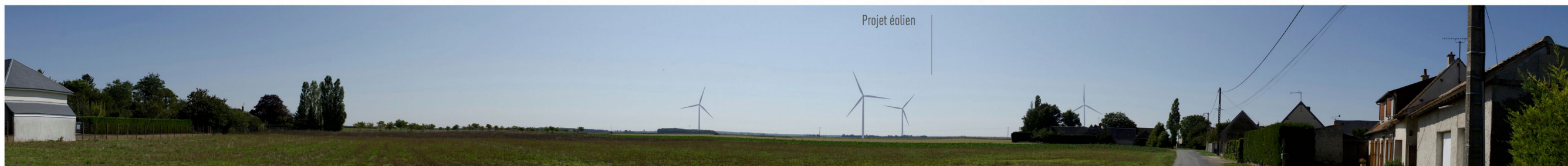
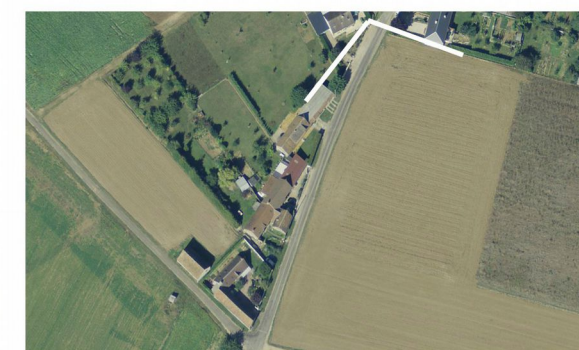
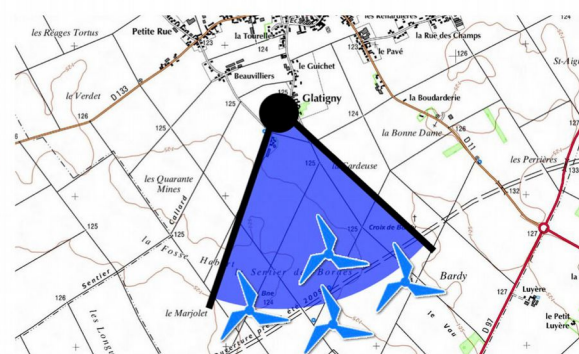
C'est la commune d'Aschères-le-Marché qui se trouve la plus proche du projet éolien (1,7 km cœur de bourg). En général, à cette distance les éoliennes pourraient être perçues dans le village par-dessus des constructions basses. Les espaces publics identifiés sensibles dans l'état initial seront analysés ainsi que la route vers Glatigny orientée directement vers le projet. En général, l'inscription d'une éolienne dans l'axe d'une portion de rue rectiligne pourrait avoir un fort impact pour le cadre de vie quotidien des habitants.

Malgré la proximité du projet, l'analyse cartographique et des photomontages montre peu d'effet d'écrasement visuel sur les maisons. Trois parcs éoliens se trouvent à moins de 5 km du bourg : Bazoches, Neuville et le présent projet. Compte tenu de leurs compositions régulières, ils créent de nouveaux points de repère dans la plaine agricole sans déstructurer le paysage perçu depuis la frange urbaine ni d'effet de mitage. Les photomontages panoramiques montrent que les liaisons visuelles entre la partie agglomérée et la campagne ne sont pas altérées par les projets. Les parcs éoliens n'occupent pas tout l'horizon de la vision panoramique, ils laissent échapper le regard vers le lointain.

En revanche, on constate des covisibilités plus ou moins prégnantes avec l'église classée et le Métasequoia depuis les voies d'accès aux quartiers-satellites ou des voies d'approches secondaires à l'agglomération. Souvent en périphérie de la vision panoramique, le projet ne marque pas une concurrence visuelle avec le point de repère traditionnel.



- Entrée/sortie
- ←→ peu fréquentée
- ↔ moyennement fréquentée
- ↔ très fréquentée

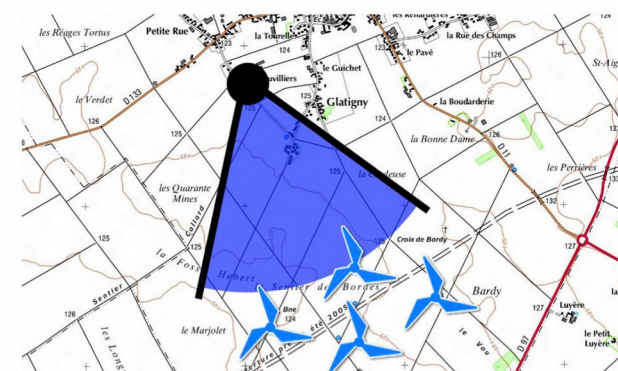


Point de vue n°31: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,0 km. Quittant le quartier de Glatigny, la route s'avance jusqu'à une exploitation agricole qui fait face au projet. Malgré la proximité les éoliennes ne provoquent pas d'effet d'écrasement sur les maisons. Elles restent à l'échelle des éléments du paysage perçu et laissent échapper le regard vers la Forêt d'Orléans. La composition symétrique ne déstructure pas le paysage.

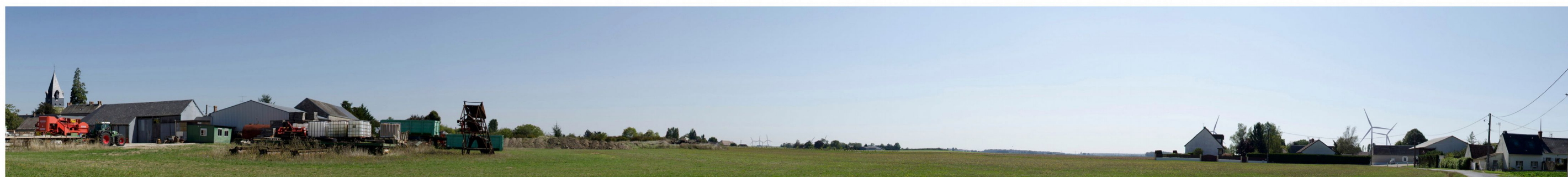
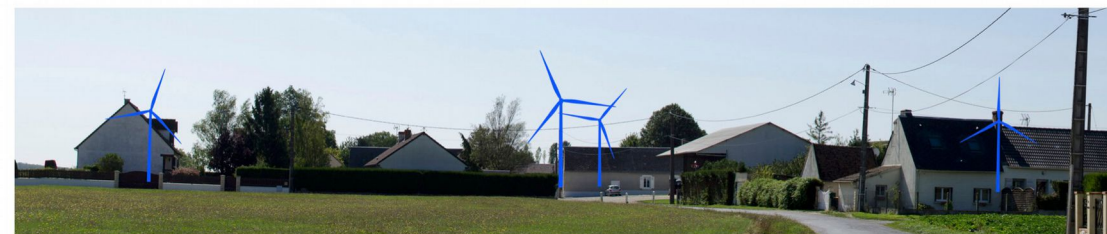
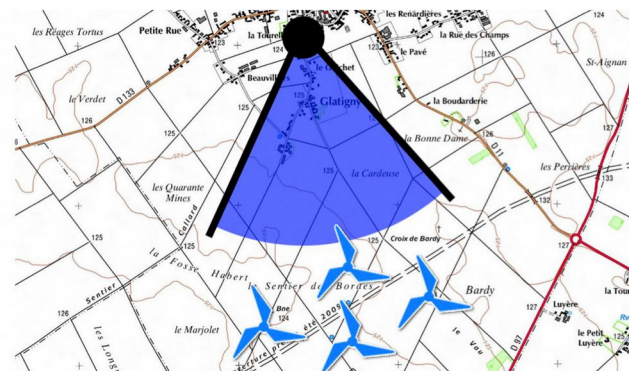
Volet « Patrimoine et paysage »



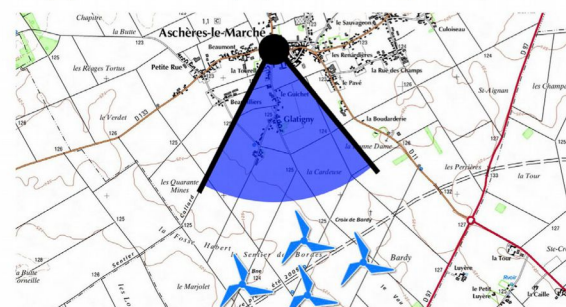
Point de vue n°30: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,1 km. La route de Glatigny s'oriente directement vers le projet. Le scénario 3 qui a été retenu minimise l'impact sur cette route rectiligne d'environ 430m. Seule une pale sera visible au-dessus la frondaison des arbres depuis l'accès à Glatigny. Absence d'effet d'écrasement visuel sur les habitations.



Point de vue n°28: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,3 km. Quittant le quartier Beauvilliers, la route rejoint le hameau-satellite Glatigny en traversant les champs. On constate une co-visibilité indirecte entre le projet et l'église classée depuis cette frange du bourg. Le projet prolonge la silhouette urbaine vers la plaine avec une figure symétrique, mais il reste prégnant dépassant les éléments du paysage perçu. Les éoliennes de Neuville se trouvent derrière la végétation, on distingue quelques bouts de pales. Angle de vue 120°.

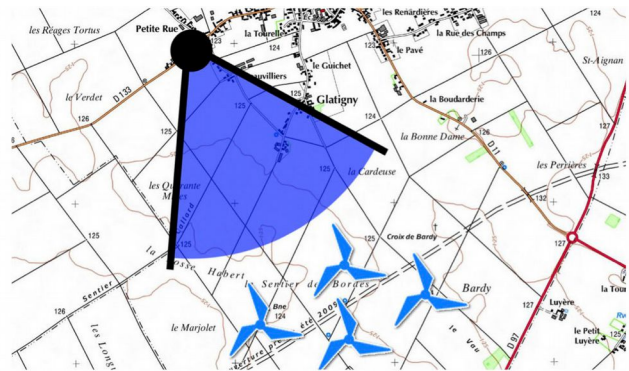


Point de vue n°29: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 1,4 km. Perception depuis la périphérie du cœur de bourg, en direction de Glatigny - Angles de vue: 120° (premier photomontage) et 135° (deuxième photomontage). Le projet apparaît au-dessus des maisons de Glatigny sans effet d'écrasement visuel sur les maisons. Les éoliennes restent à l'échelle des éléments du paysage. Le parc de Neuville fait partie du paysage lointain. Absence d'effet de mitage. Le deuxième photomontage montre la covisibilité entre l'église MH et le projet. Elle se trouve en périphérie de la vision panoramique. Par conséquent le projet a une prégnance moindre sur le patrimoine protégé.

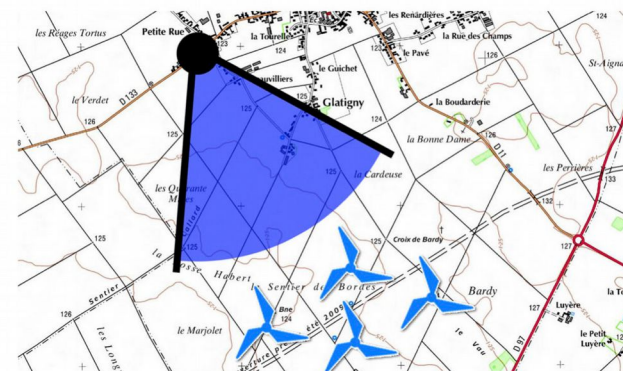


Point de vue n°25: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,6 km. Le projet éolien sera à peine visible depuis le parvis de l'école. Seule l'extrémité des pales de l'éolienne E3 dépasse le faîte des constructions.

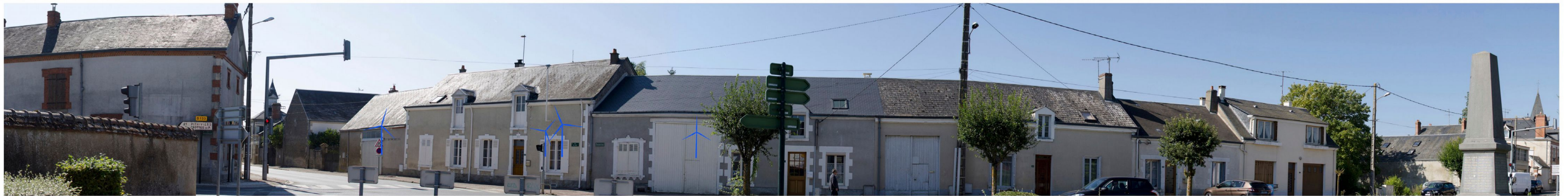
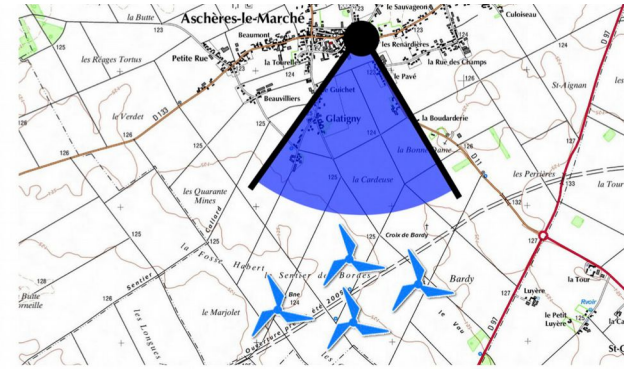
Volet « Patrimoine et paysage »



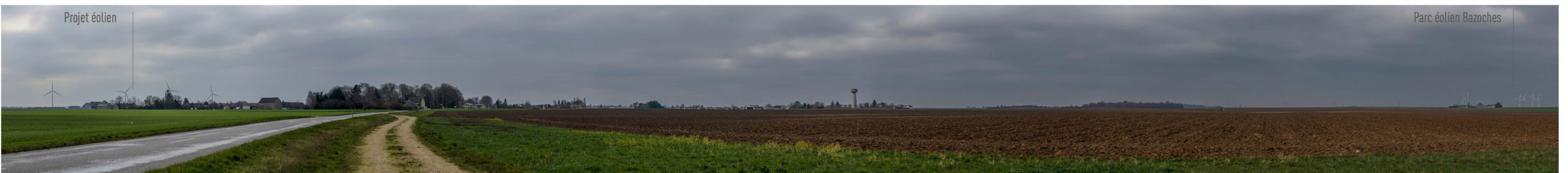
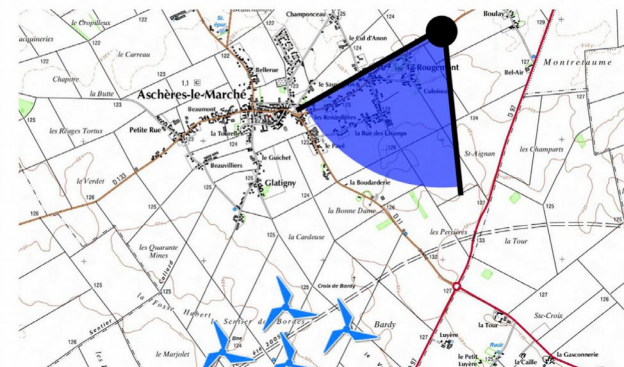
Point de vue n°27: Distance de l'éolienne la plus proche [E3] : 1,6 km. Approche du quartier Beauvilliers. Les éoliennes sont partiellement masquées par les obstacles visuels proches. Absence d'effet d'écrasement sur les maisons. Uniquement le bout des pales du parc de Neuville se montre au-dessus de la végétation. Absence d'effet de saturation visuelle.



Point de vue n°26: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,7 km. A l'entrée Ouest d'Aschères-le-Marché, une dent creuse (absence de construction) permet de voir le projet en prolongation du quartier de Beauvilliers dans la plaine agricole. Les éoliennes sont à l'échelle du paysage perçu et se présentent avec une composition symétrique. Absence d'effet d'écrasement sur les maisons et de saturation visuelle.



Point de vue n°24: Distance de l'éolienne la plus proche (E3) : 1,7 km. Absence d'impact sur un espace public vert articulant plusieurs voies à l'Est de l'agglomération.



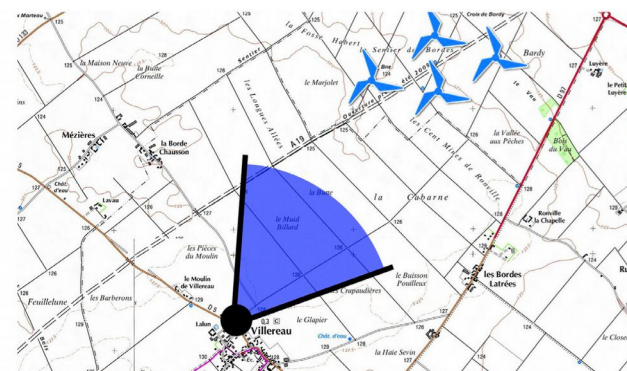
Point de vue n°19: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 2,6 km. A l'approche Est d'Aschères, les éoliennes sont masquées partiellement par la végétation et du bâti. Elles se trouvent en périphérie du panorama (angle supérieur à 120°) comme celles du parc de Bazoches (extension du parc incluse). Les deux parcs constituent de nouveaux repères et cadrent la vue sur la silhouette d'Aschères-le-Marché laissant échapper le regard vers l'horizon lointain. Absence de saturation visuelle de l'horizon.

6.9.2.2. VILLEREAU

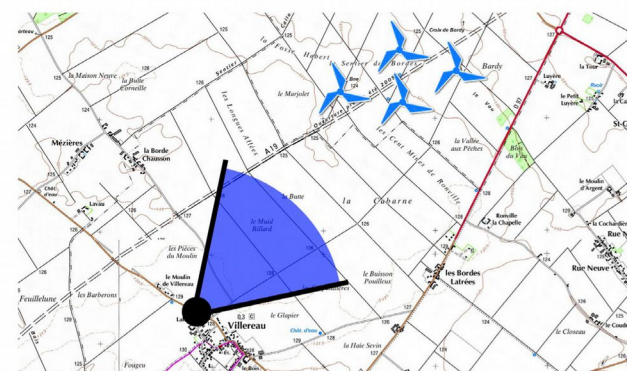
L'analyse des impacts est menée pour le bourg et le hameau La Borde Chausson.

Le bourg de Villereau se trouve à plus de 2 km du projet. Il s'est formé à partir d'un urbanisme linéaire en boucle et montre aujourd'hui un maillage sommaire avec un cœur de village agricole. C'est la frange Est du village qui présente une sensibilité face au projet ainsi que deux poches d'urbanisation hors agglomération, le Moulin de Villereau et la Vallée. L'analyse des photomontages montre que le projet éolien présente une figure symétrique qui crée un nouveau repère dans la plaine agricole s'associant à différents éléments du paysage. Grâce à la distance d'éloignement, on ne constate pas d'effet d'écrasement. Sa composition compacte et l'éloignement avec les autres parcs éoliens évitent l'effet de saturation visuelle. Le regard peut s'échapper et découvrir un horizon animé par d'autres éléments du paysage. Absence de saturation visuelle.

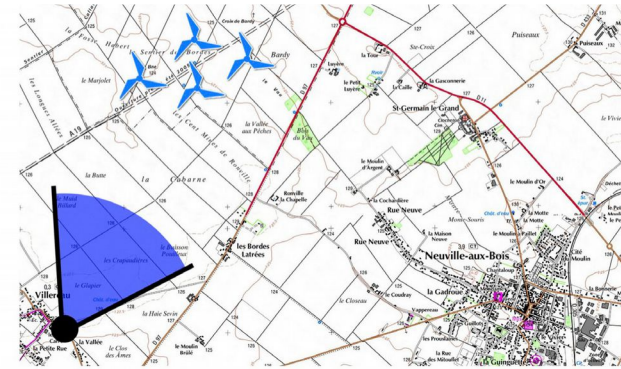




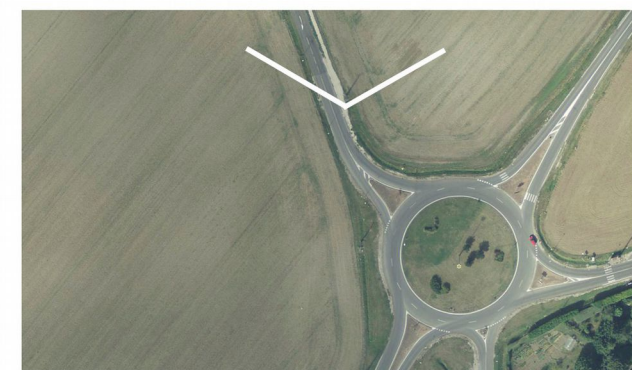
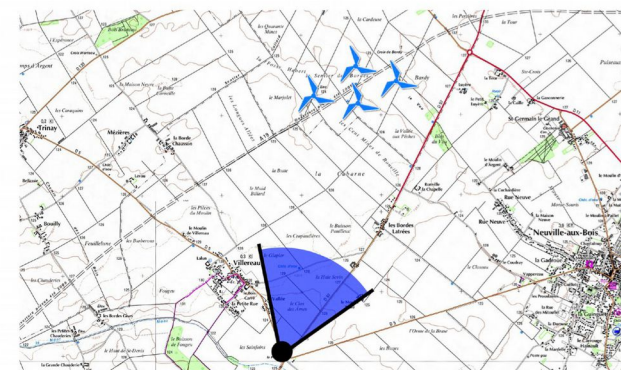
Point de vue n°35: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 2,3 km. Petite route de liaison entre le hameau La Borde Chausson et Villereau. Les éoliennes forment une ligne visible depuis les extensions urbaines récentes, à proximité du cimetière. A l'échelle du paysage, le parc éolien crée un nouveau point d'appel harmonieux. Le parc de Bazoche et le bassin éolien du Pithiverais font partie du paysage lointain. Une grande partie de l'horizon reste libre d'éoliennes. Absence de saturation visuelle et effet de mitage. Angle de vue 120°.



Point de vue n°34: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 2,4 km. A la sortie Nord-Ouest du bourg de Villereau, le parc éolien se trouve en périphérie d'une vue panoramique sur la plaine agricole, marquée par les franchissements de l'A19. Il va s'inscrire dans cette nouvelle limite encore peu visible. La végétation accompagnant la route marquera dans quelques années une limite visuelle de cette plaine. Le projet éolien s'inscrit dans cette logique et présente d'ores et déjà un point de repère avec une composition régulière. Le présent projet fait écho au parc de Bazoche qui se présente par une composition compacte en l'arrière-plan. Il s'agit de deux nouveaux repères parfaitement identifiables. Par contre le bassin éolien de Poinville s'étire à l'horizon lointain perceptible sous des conditions météorologiques favorables.

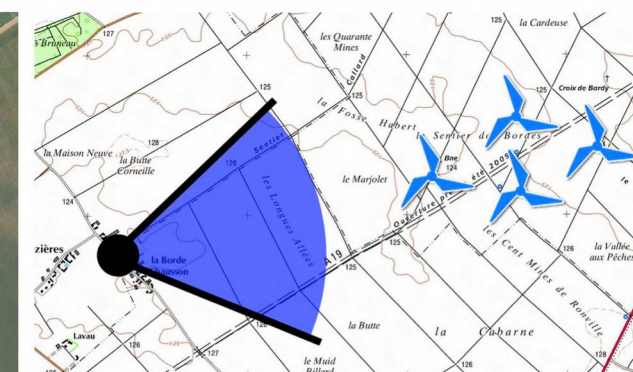


Point de vue n°30N: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 2,6 km. A la sortie Sud de Villereau deux éoliennes seront visibles mais clairement distancées du parc éolien de Neuville. Les deux parcs s'associent à la plaine agricole, tandis que le regard s'échappe vers l'horizon lointain dessiné par la Forêt d'Orléans. Absence d'effet d'écrasement et saturation visuelle. Angle de vue 120°.



Point de vue n°33: Distance de l'éolienne la plus proche (E2) : 3,2 km. Entrée Est de Villereau. Le projet éolien s'associe au château d'eau et ne dépasse guère sa taille. Le parc éolien de Neuville fait partie du paysage lointain. Les deux parcs éoliens créent de nouveaux point d'appel sans encombrer l'horizon. Absence d'effet d'écrasement et de saturation visuelle. Angle de vue 120°.

Le hameau La Borde Chausson fait partie de la commune de Villereau dont il a été coupé par l'A19. Il s'agit de plusieurs exploitations avec les maisons d'habitation organisées autour d'une cour ou avec une végétation en limite de propriété. On y observe ni d'effet d'écrasement visuel sur les maisons ni de saturation visuelle de la plaine.



Point de vue n°32: Distance de l'éolienne la plus proche (E4) : 2,0 km. Point de vue depuis la route structurante des hameaux. Le projet éolien s'associe au franchissement et encadre le tracé de l'autoroute. Il fait écho au parc de Neuville qui se situe dans le paysage lointain comme le parc de Bazoches. Les trois parcs éoliens créent de nouveaux points de repère dans la plaine sans dévaloriser la vue lointaine. Ils restent parfaitement identifiables et ponctuels. Absence d'effet d'écrasement et de saturation visuelle de la plaine. (Angle de vue supérieure à 120° pour voir l'environnement du point de vue.)

Volet « Patrimoine et paysage »

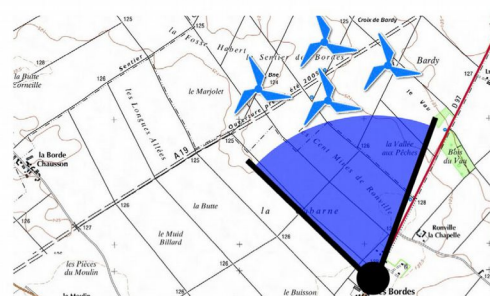
6.9.2.3. NEUVILLE-AUX-BOIS

La frange urbaine Ouest de Neuville-aux-Bois ainsi que plusieurs habitats isolés se situent à la périphérie Est du périmètre.

L'habitat isolé qui est souvent lié à une exploitation agricole s'organise autour d'une cour avec peu d'ouvertures de façade sur l'environnement et qui sont donc peu sensibles face au projet.

Le hameau Les Bordes Latrées se greffe sur la RD97. Les maisons bénéficient d'écrans végétaux importants ce qui les rend moins sensibles face au projet. Seule une coupure dans l'urbanisation (dent creuse) autorise un regard ponctuel vers la plaine où l'on voit les éoliennes éloignées qui n'écrasent pas visuellement les maisons du hameau.

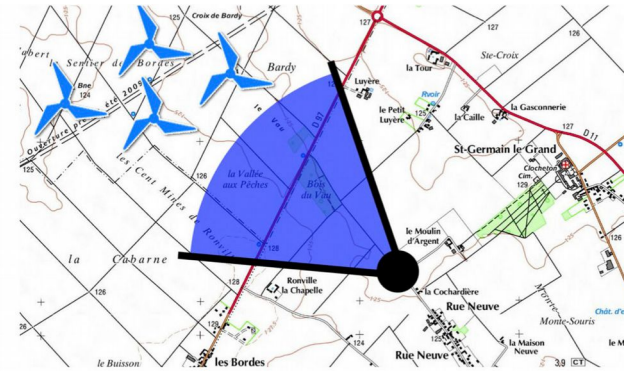
Un relief partiellement masquant et des boisements s'intercalent entre l'habitat en frange urbaine Est de Neuville-aux-Bois et le projet. Les photomontages montrent que le parc éolien n'impacte guère ou pas les sorties de l'agglomération.



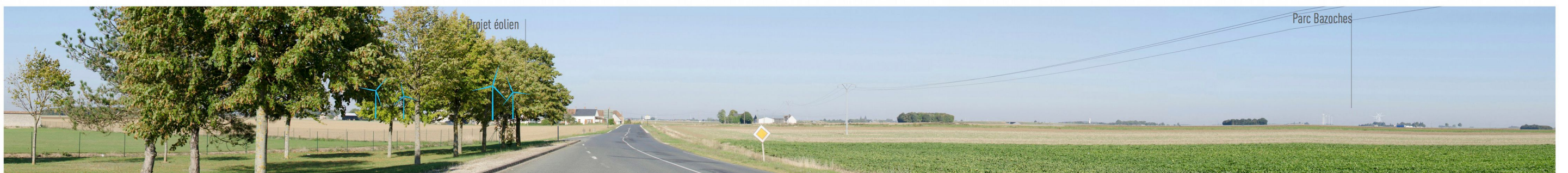
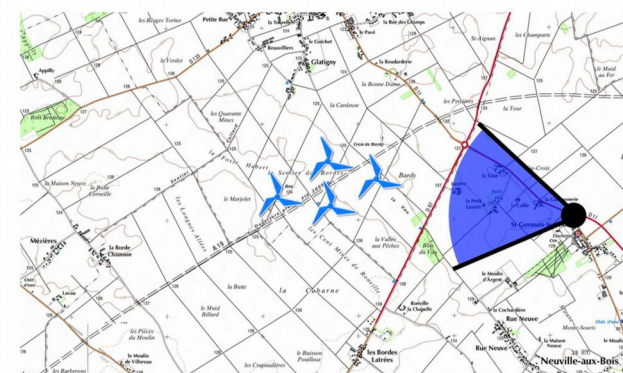
← → Entrée/sortie du village



Point de vue n°38: Distance de l'éolienne la plus proche [E1] : 1,5 km. Les Bordes Latrées. Une dent creuse (absence de construction) dans le tissu urbain permet une vue rapide sur la plaine où le projet apparaît partiellement. Absence d'effet d'écrasement sur les maisons. Angle de vue : 120°.

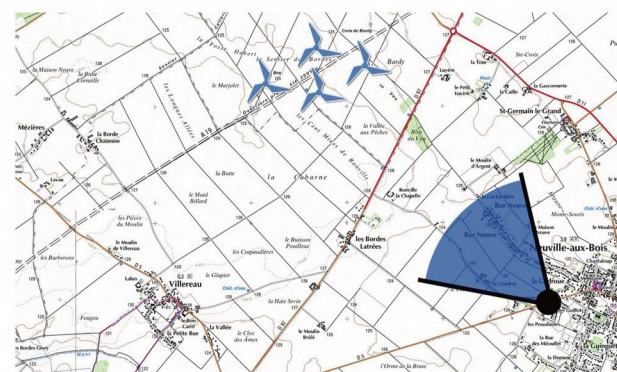


Point de vue n°36: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 1,6 km. Frange Ouest de Neuville-aux-Bois, rue Neuve. Il s'agit d'une urbanisation linéaire le long d'une route où les maisons sont orientées Nord/Sud. Ici, à l'extrémité Ouest, on se trouve en face du projet éolien. Absence d'effet d'écrasement visuel. Le deuxième photomontage montre la ponctuation de la plaine par les trois parcs éoliens s'associant à des bosquets. (Angle de vues : premier photomontage 120°, deuxième photomontage 180°).



Point de vue n°11: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 2,1 km. Un bosquet clairsemé marque l'entrée de ville entre la partie agglomérée et la RD. Il masque la vue sur le parc éolien à la sortie Nord-Ouest de Neuville-aux-Bois, où l'on perçoit le parc éolien de Bazoches à l'horizon. Absence de saturation visuelle.

Volet « Patrimoine et paysage »



Point de vue n°37: Distance de l'éolienne la plus proche (E1) : 3,1 km. Sortie Sud-Ouest de Neuville-aux-Bois (RD5) perception latérale du projet. Le parc éolien se glisse derrière la silhouette dense de la rue Neuve. Il se présente sous une ligne à l'échelle des éléments perçus du paysage. Absence d'effet d'écrasement visuel sur les maisons.

6.9.2.4. TRINAY

Le bourg de Trinay se trouve à 3,7 km du parc éolien. Groupé autour de l'église, le bâti forme un tissu urbain dense. Les routes en étoile relient le bourg à son environnement. Grâce à la distance d'éloignement, il n'y a pas d'effet d'écrasement visuel sur la silhouette du bourg et de saturation visuelle.

En revanche, par un effet de perspective le projet se trouve très proche du clocher, mais ce dernier n'émerge guère de la silhouette compacte du bourg et il ne constitue pas un point d'appel évident. Toutefois, le projet gêne la lisibilité du clocher.



↔ Entrée/sortie du village